Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 29 Rajeb 1441
24 Mars 2020

N° 24

36ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **777**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **780**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **782**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **784**
Convocations
Sociétés anonymes **786**
Divers
Avis au public..... **791**
Rectificatifs **792**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de la SICAV l'Epargnant **793**
Bilan de la SICAV l'Investisseur..... **795**
Bilan de la SICAV Avenir **797**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Diminution de capital par restitution d'apport sous forme de cession d'un fonds de commerce

Société POULINA PRODUITS METALLIQUES

Identifiant Unique : 0978833S

Siège : GP 1 Km 12 - Ezzahra 2034

Selon PV de l'AGE réunie le 26/02/2020 enregistré à la recette des finances de Boumhel le 12/3/2020 (n° de quittance : M016679, n° d'enregistrement : 20500664), l'assemblée générale extraordinaire de la société Poulina de produits métalliques, société à responsabilité limitée, inscrite au registre national des entreprises sous le n°0978833S dont le siège social est à la route nationale n°1 Km12 Ezzahra, a décidé la diminution de son capital par restitution des participations à l'associé société Prometal, société à responsabilité limitée, inscrite au registre national des entreprises sous le n°40829M, dont le siège social est à la route Raoued Km 6 rue Mohamed Habib Ariana, sous forme de cession, parmi elles la totalité du fonds de commerce exploité dans la vente en gros des produits métalliques dans le lot n°104 Mégrine 2014 à l'immeuble objet du titre foncier n°7342 Ben Arous avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition sera déposée entre les mains de la société Prometal à l'adresse du fonds de commerce sise au lot n°104 Mégrine 2014 Ben Arous pendant 20 jours à partir de la parution au JORT.

Cet avis a été publié au journal Essabeh du 16/3/2020.

2020R00624SANB2

Cession des parts sociales

Société Groupe de l'Education et des Sciences

Capital social : 2.000.000 dt

Sis au 34 Rue Cyrus le Grand Tunis 1002 Tunis

Matricule fiscal : 428512 S

RC n° : 0428512S

Suivant acte sous seing privé daté du 27 décembre 2007, enregistré à la recette des finances de Nelson Mandela sous n°20800820 quittance n°19694.

Le groupe de l'Education et des Sciences a cédé la totalité de ces parts sociales qu'il détient dans le capital social de la société Groupe de l'Enseignement et des Services «SARL» soit 5100 parts sociales et ce à Monsieur Mohamed Mourad Ben Turkia.

2020400756SANB2

Cession de parts sociales

Société Groupe de l'Enseignement et des Services

Capital social : 2.000.000 dt

Sis au 18 Rue Nelson Mandela Tunis 1002 Tunis

Matricule Fiscal : 510265N

RC n° : 0510265N

Suivant acte sous seing privé daté du 26 novembre 2009, enregistré à la recette des finances de Nelson Mandela sous n°20800822 quittance n°19704.

Monsieur Mourad Ben Turkia a cédé une part sociale (1) qu'il détient dans le capital de la société Groupe de l'Enseignement et des Services «SARL» et ce à Monsieur Ahmed Labidi.

2020400757SANB2

Cession des parts sociales

Société Groupe de l'Enseignement et des Services

Capital social : 2.000.000 dt (SA)

Sis au 18 Rue Nelson Mandela Tunis 1002 Tunis

Matricule fiscal : 510265N

RC n° : 0510265N

Suivant acte sous seing privé daté du 13 décembre 2006, enregistré à la recette des finances de Nelson Mandela sous n°20800813 quittance n°19501.

Monsieur Mohamed Mourad Ben Turkia a cédé des parts sociales qu'il détient dans le capital social de la société Groupe de l'Enseignement et des Services «SARL» et ce à :

- Madame Afef Mansali 6 parts
- Monsieur Hamadi Znaidi 5 parts
- Monsieur Seifeddine Ben Turkia 5 parts.

2020400758SANB2

Augmentation de capital

ETIQUETTES & ACCESSOIRES SA

8 rue des Métiers 2035 ZI Charguia 2

MF : 0012325 J.A.M.000

Suivant PV de l'AGE du 8 mars 2020 enregistré à la recette des finances, rue du Paradis, Ariana en date du 9 mars 2020 sous le n°20501657 quittance n°30283 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises Ariana le 16 mars 2020 sous le n°202022344.

Le Capital de la Société a été porté de 1 240 005 à 1 410 000 dinars, soit une augmentation de 169 995 dinars par la création de 11 333 actions de 15 dinars chacune libérées de suite dans les conditions suivantes :

120 000 dinars prélevés sur les Réserves Statutaires de la Société au 31/12/2019 soient 8 000 actions de 15 dinars chacune émises au pair 49 995 dinars en Numéraires, soient 3 333 actions de 15 dinars chacune déposée dans un compte indisponible n°056 1108409 auprès de la STB Agence Ariana.

Les souscriptions ont été souscrites, le même jour, par tous les actionnaires.

2020400760SANB2

Augmentation du capital

de 54 000 000 DT à 56 800 000 DT

Par conversion du compte courant actionnaire

Notice

ODYSSEE TOURISME S.A

Dénomination sociale : ODYSSEE TOURISME S.A.

Forme Juridique : S.A.

Montant du capital social : 54 000 000 DT

Adresse du siège social : 14, Rue du commerce (ex rue 8611) Z.I La Charguia 1 - Tunis.

Objet social : Tourisme et hôtellerie

Durée : 99 ans

Date et lieu du dépôt du projet de l'augmentation de capital, décidée en vertu de l'assemblée générale extraordinaire du 28/6/2019, au Registre National des Entreprises Tunis le 19/02/2020 sous le n°AC 01472020. Cette augmentation de capital se fera par conversion du compte courant actionnaire de la société Ulysse Trading and Industrial Company - UTIC- en action, d'un montant de 2 800 000 DT et la création de 28 000 actions nouvelles de 100 dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire ayant décidé à l'unanimité de supprimer le droit préférentiel de souscription et de réserver la totalité de la souscription à la société Ulysse Trading and Industrial Company - UTIC.

Conditions d'admission aux assemblées des actionnaires : tous les actionnaires peuvent participer aux assemblées et ils ont droit de vote proportionnellement à leur mise.

Délai de souscription : le délai ouvert pour la souscription est de 15 jours à compter de la publication de la présente notice avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

2020400768SANB2

Notice d'information pour l'augmentation du capital d'une société anonyme

Etablie conformément aux articles 164 et 302 du Code des Sociétés Commerciales

SOCIETE INDUSTRIELLE DE CONSERVES ALIMENTAIRES DE MEDJEZ El BEB "SICAM"

Société anonyme en cours d'augmentation de capital

Au capital social de 45.500.000 DT

Siège social : Route du Kef Km3, Medjez El Beb, Béja - Tunisie

Identifiant Unique : 0007397 S

Matricule fiscal : 07397 S/A/M/000

Montant de l'augmentation du capital social:Un montant global en numéraire de 105.000.664,230 DT, composé au nominal de 13.650.100,000 DT, majoré d'une prime d'émission globale de 91.350.564,230 DT.

Objet social : Transformation et conditionnement de fruits et légumes

Fabrication et industrie des conserves alimentaires.

Durée : 99 ans.

Dépôt du procès-verbal : un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 6 mars 2020 a été déposé au Centre du Registre National des Entreprises, Bureau Régional de Béja, sous le numéro ACOSG92020.

Nombre d'actions à souscrire : 136.501 actions nominatives nouvelles à souscrire en totalité et à libérer intégralement lors de la souscription.

Valeur nominale des actions à émettre : 100 DT chacune.

Apport en nature : Néant.

Avantages particuliers prévus statutairement : Néant.

Les conditions d'admission aux assemblées générales des actionnaires et d'exercice du droit de vote:

Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par un Actionnaire ou par un mandataire dûment habilité à cet effet.

Répartition du résultat, constitution des réserves et répartition du boni de liquidation : Les bénéfices nets s'entendent des produits nets de l'exercice, déduction faite des frais généraux et des autres charges sociales ainsi que de tous les amortissements de l'actif social, majorés ou minorés des résultats reportés des exercices antérieurs et ce, après déduction d'une fraction égale à cinq pour cent (5%) pour constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint le dixième du capital social.

L'assemblée générale ordinaire pourra toujours sur la proposition du Conseil d'Administration distribuer tout ou partie du solde des bénéfices ou reporter à nouveau sur l'exercice suivant tout ou partie du solde des bénéfices. En cas de liquidation de la société, le boni de liquidation est réparti entre les actionnaires proportionnellement à leur participation dans le capital social de la société.

Versement des fonds : les fonds provenant de la souscription du capital en numéraire doivent être versés auprès de la Banque Internationale Arabe de Tunisie - BIAT, agence Centrale - Centre d'affaires de Tunis (51), dans un compte indisponible intitulé «Augmentation de capital» sous le numéro 08003000513201133036.

Délai de souscription : 20 jours à compter de la date de publication de cette notice au Journal Officiel de la République Tunisienne, sauf clôture par anticipation dès la souscription de la totalité de l'augmentation de capital.

Modalités de convocation de l'assemblée générale extraordinaire et lieu de réunion :

La convocation de l'assemblée générale extraordinaire a eu lieu conformément aux dispositions des articles 276 nouveau et suivants du Code des Sociétés Commerciales et s'est tenu au siège social de la société.

2020400771SANB2

Générale Immobilière du Sud

SA au capital de 3.000.000 DT

Siège social : Imm. «TAMAYOUZ» Centre Urbain Nord de Tunis

En vertu du procès-verbal de l'AGO tenue le 25/3/2019, enregistré à la recette des finances «Charguia » Tunis en date du 30/5/2019 sous le N61065408 Quittance n°19703329 et du Conseil d'administration tenu le 22/8/2019 enregistré à la recette des finances «Charguia» en date du 24/9/2019 sous le n°19806098 Quittance n°M092500, dont deux exemplaires de chaque ont été déposés au Registre National des Entreprises en date du 3/7/2019 sous le n°201931955; il a été décidé ce qui suit :

1- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31/12/2018 ;

2- Lecture des rapports Général et Spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions réglementées;

3- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2018 ;

4- Approbation des Etats Financiers relatifs à l'Exercice 2018 ;

5- Approbation du montant des jetons de présence;

6- Quitus aux Administrateurs ;

7- Cooptation d'un nouveau Administrateur Mr Mekki Dardouri en remplacement de Mr Moncef Touzri;

8- Nomination de Mr Khaled Ben Jemma en tant que Président Directeur Général de la société;

9- Pouvoir en vue des formalités légales.

2020400773SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

GESTION ET PROMOTION IMMOBILIERE "GESPI"

S.A.R.L. au capital de 200 000 D

Siège social : Rue du Lac Mâlaren Résidence Tej El Bouheira - Appt n°6 Les Berges du Lac

Identifiant unique : 492833 V/P/M/000

Du p.v. de l'AGO du 27 février 2020 enregistré à la RF les Berges du Lac le 13 mars 2020 sous le n° 20701775 et dont un exemplaire a été déposé au Centre national du Registre des entreprises de Tunis le 13 Mars 2020 sous le n°202022144 il appert que l'assemblée a décidé :

1. L'approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2015, 2016 et 2017.

2. Le renouvellement du mandat de Madame Nejiba Chouk en qualité de commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2018, 2019 et 2020.

2020400759SRLB2

«STE ELMENIAR TOURS»

Société à responsabilité limitée

Capital social : 100.000 DT

Siège social : 212 Av Habib Bourguiba - 2015 Kram

M.F : 917139 P/A/M/000

RC : B0122702005

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 22/10/2019, enregistré à la R.E.A.S de la Goulette en date du 26/12/2019 Enregistrement n°19707746 Quittance n°13582 : Les associés ont décidé l'approbation des actes de cession sociale, accepter des nouveaux actionnaires, rétablissement du salaire du gérant, l'approbation des nouvelles mise à jours des statuts et diverses questions.

Deux exemplaires des dits actes ont été déposés au registre national des entreprises le 13/3/2020 sous le n°202021784.

2020400765SRLB2

CYBERESA SARL

Au capital de D.560.000

Identifiant Inique : 1189611VAM

Affiliation CNSS : 32066580

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire datée du 25 février 2020, enregistré à la recette des finances Montplaisir le 6/3/2020, sous le n°20801313 quittance n°M025470, dont un exemplaire a été déposé le 11/3/2020 au registre national des entreprises sous le numéro 202020899, il a été décidé de désigner Madame Sana Jouhri en tant que contrôleur de dépenses ainsi toutes les opérations bancaires doivent être signées par le gérant Monsieur Wassim Ghliss et Madame Sana Jouhri.

2020400776SRLB2

SANLUCAR SERVICES SARL

Société à responsabilité limitée

Capital social : 30.100 DT

Imm. Amen El Bouhaira, Rez-de-chaussée Les Berges du Lac, 1053 Tunis

Identifiant Unique : 1246421/M/A/M/000

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 3/12/2019 enregistré à la recette des finances, le Lac Tunis le 3/3/2020 sous n°QM024152 ERGn°20701611.

Les associés ont approuvé les Etats financiers arrêtés au 30/6/2019.

Les associés ont décidé de renouveler le mandat de la Société Tunisie Audit & Conseil, société d'expertise comptable représentée par Mr. Lamjed Ben Mbarek en sa qualité de commissaire aux comptes pour les exercices au 30 juin 2020, 2021, 2022.

Les associés ont décidé d'annuler la délégation de pouvoirs au profit de Mr Yves Christian Graf lors du PV du 24/7/2018.

Les associés ont décidé de déléguer des pouvoirs administratifs et bancaires au profit de Mr Adel Ayed.

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 3/12/2019 enregistré à la recette des finances, le Lac Tunis le 3/3/2020 sous n°QM024155 ERG n°20701612

Les associés ont décidé la continuation de l'activité de la société en application de l'article 142 du Code des sociétés commerciales

Dont un exemplaire des P. Vont été déposés au Centre National du registre des entreprises sous l'identifiant unique n°1246421M en date du 16/3/2020.

2020400780SRLB2

ASTON TECHNOLOGIES SARL

Société à responsabilité limitée

Capital social : 847.500 Dinars

Rue de la Feuille d'Erable - Résidence le Palmier du Lac- Appt. N° A4.2. Bloc A - 4ème Etage. Lotissement les Pins - Lac II - 1053 Les Berges du Lac

I.U : 1565907/G

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 15/2/2020 enregistré à la recette des finances, Cité Mahrajène, 1082 Tunis le 17/2/2020 sous Qn°M015421 En°20500918.

Les associés ont décidé de transférer le siège social du 14, Rue Salaheddine Ayoubi, Mutuelleville, 1002 Tunis à la Rue de la Feuille d'Erable, Résidence le Palmier du Lac - Appt. N° A4-2, Bloc A - 4ème Etage. Lotissement les Pins. Lac II - 1053 Les Berges du Lac

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Centre national du registre des entreprises sous l'identifiant unique n°1565907 G en date du 16/3/2020.

2020400781SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 28/12/2019 enregistré à la recette des finances El Mourouj le 4/02/2020 quittance n°M010241 enregistrement n°20200524 Mr Fathi Smiri titulaire de la CIN n° 08211856 délivrée le 6/7/2005 demeurant Sbiba El Kasserine a vendu à Mr Karim Kahri titulaire de la CIN n°02760961 délivrée le 4/3/2013 demeurant 05 rue Trables appartement 3 Tunis la totalité du fonds de commerce situé 77 rue Alharamayn Acharifayn Mourouj 3 Ben Arous représentant vente de légumes et fruits au détail.

Les oppositions doivent être adressées à l'acheteur à l'adresse du fonds dans un délai de 20 jours à compter de la date de la parution au JORT.

Cette annonce est parue aux journaux Echourouk et le Quotidien du 3/3/2020.

2020T00383FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette de Bir El Kassaa (بئر القصعة) le 10/3/2020 quittance n°M008077 Mr Kamel jouini demeurant au Mourouj 1 Ben Arous à vendu à Mr Motaa Amri (مطاع عمري) résidant au Mourouj II Tunis les éléments incorporels du fonds de commerce sis au Avenue des martyrs n°4 Mourouj 1 Ben Arous exploité en restaurant inscrit au registre national des entreprises identifiant unique n°0643700X.

Les oppositions seront reçues à l'adresse du Maître Brahim Hichri Avenue de France n°21 Ben Arous dans un délai de 20 jours à partir de la publication au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée le 15/3/2020 aux deux quotidiens à savoir Echourouk et Le Quotidien.

2020R00626FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé signé à la municipalité de Sousse le 21/02/2020; enregistré à la recette de finance Victor Hugo le 11/3/2020 sous le n°20200626 reçu n°M015724, Mr Mohamed El Nagazi a vendu à Mm Nora Boualegui la totalité de son fonds de commerce sis Avenue 2 Mars 1934 Sousse avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Cette annonce a été publiée au quotidien Tunisien «Achourok» parue en date du 13/3/2020, les oppositions doivent être faites dans les vingtaines suivant la parution du présent extrait entre les mains de vendeur.

2020S00348FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé signé à la municipalité de Sousse le 10/3/2020; enregistré à la recette des finances Victor Hugo le 11/3/2020 sous le n°20200627 reçu n°M015728, Mr Bilel Garbi a vendu à Mr Anis Al Hdeli la totalité de son fonds de commerce (Vente des Vêtements) sis à l'Avenue 14 Rue République Sousse avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Cette annonce a été publiée au quotidien Tunisien «Achourok» parue en date du 13/3/2020, les oppositions doivent être faites dans les vingtaines suivant la parution du présent extrait entre les mains de vendeur.

2020S00349FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P daté du 5 février 2020 rédigé par Maître Ben Yacoub Ali Avocat à la cour de cassation 6 rue Sakiet Sidi Youssef Houmt Souk Djerba, matricule fiscal 263356/LA/P/000 enregistré à la recette des finances publiques de Midoun à Djerba du 5 février 2020 quittance n°M008774 numéro d'enregistrement 20200464 par lequel Mr Boussinina Abed Elkarim ayant la C.I.N sous le n°08625415 délivrée à Tunis le 12/3/2019 a vendu la Totalité du fonds de commerce situé à Midoun avenue de l'environnement dont les murs sont à la propriété de Mr Naili Rachid où il exploite un café de première catégorie «El bassatine» ayant un registre de commerce sous le n°A20166072017 et matricule fiscal n° 1519501/C avec toutes les oppositions éventuelles doivent être adressées au cabinet de Maître Ben Yacoub Ali 6 rue Sakiet Sidi Youssef Houmt-Souk Djerba dans les vingt jours qui suivent la parution du présent avis au JORT.

Le présent avis a été publié au journal quotidien "El Chourouk" du 14 février 2020.

2020400762FCCC2

Avis

Conformément à l'acte rédigé par Maître Abdelbasset Ben Mbarek sous seing privé le 10 mars 2020 et enregistré à la recette des finances de Denden le 12 mars 2020 n° d'enregistrement 20201158 et n° de quittance M026117. Moncef Ben Ahmed Charoufi son domicile rue Ain Drahem douar Hicher Manouba a vendu à Ahlem Ben Mohamed Ferjani son domicile n°25 rue n°61494 ras tabia Tunis l'intégralité de fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels qui est un restaurant de sandwich situé à 109 Avenue Habib Bourguiba Manouba. Le délai de l'opposition est de 20 jours à partir de la publication de cette vente au Journal Officiel de la République Tunisienne. Le domicile élu pour l'acceptation des oppositions est situé à n°1 rue Aghlabides résidence Bardo Taj 2ème étage bureau n°10, la vente a également été publiée au journal Echourouk de 18/3/2020.

2020400766FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté le 27/02/2020 enregistré à la recette des finances de la Marsa le 3/02/2020 n° d'enregistrement ; 20201344 publié au journal Echourouk le14/03/2020 M. Hassen Ben Ali Amri demeurant à la Marsa, vend et cède à Mr Ali Ben Salah Lasswed la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels sis à 89 rue Ebn Jazzar la Marsa ouest Tunis ayant pour objet la vente des poules : Mazeraa.

L'adresse du fonds de commerce est le domicile élu pour les oppositions et ce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de l'acte de vente au journal officiel de la République Tunisienne.

2020400774FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Menzah 6 le 13/3/2020 quittance n°036556 sous le n°20301636 Mme Olfa Bent Dahmani Ben Taher Haded a loué le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis 6 Immeuble 7 Menzah 8 et dont l'activité est Librairie à Mr Anis Ben Jemaii Ben Salah Ben Khmais.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains du locataire à l'adresse du fonds de commerce dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux journaux Achorouk et le Quotidien le 18/3/2020.

2020R00612FCCC3

Changement de siège social de la société

Société RAYEN AUTO CAR SUARL

Capital social : 8.500 dinars

Identifiant unique : 1641057R

Suivant acte SSP en date du 31 décembre 2019 enregistré à la recette des finances Ezzahra sous n°2030000 Quittance M002670, Société ELBEIT ERRAKI identifiant unique 1378462D a loué à la Société RAYEN AUTO CAR identifiant unique 1641057R la totalité de fonds de commerce sis à la route Sousse GP1 Ezzahra destiné à tous les types de commerce pour une durée de cinq ans à partir de 01 janvier 2020 au 31 décembre 2024, une location mensuelle de deux mille six cents dinars.

Toutes oppositions devront être adressées au bureau de Maître Walid Cheybi dans les délais légaux.

2020R00625FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat d'exploitation signé en date du 03 et 05 mars 2020, enregistré à la recette des finances de Bir Kassâa le 13/3/2020 sous le n°20300320. La Société Tunisienne des Marchés de Gros «SOTUMAG» a confié à Mme Khadouja Bent Hssouna Ksouri, le fondS de commerce avec ses éléments corporels et incorporels constitué par l'emplacement n°334 sis au pavillon 3 au marché d'intérêt national de Bir Kassâa Ben Arous exploité pour la vente en gros de fruits et légumes.

Cette location est conclue pour une durée d'une année à compter du 01/3/2020 à fin février 2021 renouvelable par tacite reconduction.

2020R00627FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant avenant au contrat d'exploitation signé en date du 02 et 06 mars 2020, enregistré à la recette des finances de Bir Kassâa le 12/03/2020 sous le n°20300315. La Société Tunisienne des Marchés de Gros «SOTUMAG» a confié à la Société Comptoir Daoud pour les poissons CDP, le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels constitué par l'emplacement n°20 sis au pavillon poisson au marché d'intérêt national de Bir Kassâa Ben Arous exploité pour la vente en gros de poissons.

Cette location est conclue pour une durée d'une année à compter du 01/3/2020 à fin février 2021 renouvelable par tacite reconduction.

2020R00628FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat d'exploitation signé en date du 26 Février et 6 mars 2020, enregistré à la recette des finances de Bir Kassâa le 12/3/2020 sous le n°20300313. La Société Tunisienne des Marchés de Gros «SOTUMAG» a confié à la Société Belhadj Omar et Fils «Belle mer», le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels constitué par l'emplacement n°17 et la moitié n°15 du côté du 17 sis au pavillon poisson au marché d'intérêt national de Bir Kassâa Ben Arous exploité pour la vente en gros de poissons.

Cette location est conclue pour une durée d'une année à compter du 01/3/2020 à fin février 2021 renouvelable par tacite reconduction.

2020R00629FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat d'exploitation signé en date du 27 février et 6 mars 2020, enregistré à la recette des finances de Bir Kassâa le 12/3/2020 sous le n°20300314. La Société Tunisienne des Marchés de Gros «SOTUMAG» a confié à la Société Horchani Distribution Produits de la Mer «HDPM», le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels constitué par la moitié de l'emplacement n°15 du côté du 13 sis au pavillon poisson au marché d'intérêt national de Bir Kassâa Ben Arous exploité pour la vente en gros de poissons.

Cette location est conclue pour une durée d'une année à compter du 1/3/2020 à fin février 2021 renouvelable par tacite reconduction.

2020R00630FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat d'exploitation signé en date du 24 février et 02 mars 2020, enregistré à la recette des finances de Bir Kassâa le 3/3/2020 sous le n°20300248, la Société Tunisienne des Marchés de Gros «SOTUMAG» a confié à Mr Mohamed Anis Mahbouli, le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels constitué par l'emplacement n°22 sis au pavillon poisson au marché d'intérêt national de Bir Kassâa Ben Arous exploité pour la vente en gros de poissons.

Cette location est conclue pour une durée d'une année à compter du 1/3/2020 à fin février 2021 renouvelable par tacite reconduction.

2020R00631FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Sous le régime d'une gérance libre

Suivant acte sous seing privé en date du 30/01/2020 enregistré à la recette des finances de Monastir le 11/3/2020 sous le numéro 06840525 quittance n°MO18102, Mr Chokkou Khaled (CIN n°06840525), loue à Mr Sassi Malek, (CIN n°06963060), le fonds de commerce effectué à la vente des légumes, sis au C1, Monastir sous le régime de la gérance libre du 1/12/2019 au 30/11/2020.

Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains du gérant libre au lieu du fonds de commerce dans 20 jours à partir de la publication de ce contrat au journal officiel de la République Tunisienne.

2020S00347FCCC3

Location d'un fonds de commerce

«Gérance Libre»

Suivant acte SSP en date du 30/01/2020, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 17/3/2020 sous n°20300877 Quittance n°M000962. Mr Sayed Ben Hédi Ben Sayed Nabli, titulaire de la CIN n°02952181, et demeurant à Rue Près de la salle couverte Bouhcina Sousse, a loué à la société «SOCHI & Cie» société en cours de constitution, représentée par Mme Nédra Chahata titulaire de la CIN n°02979018, la totalité du Fonds de Commerce du local destiné vente en détails des produits alimentaires, sise à Cité Olympique Bouhcina 4000 Sousse, avec leurs éléments corporels et incorporels. Pour une durée de 15 ans à partir du 01/02/2020 renouvelable. Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

2020S00351FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte daté du 8/3/2017 enregistré à la recette des finances de la Marsa à la même date sous le numéro 17301388 contre quittance n°M036444, Mr Mohamed Ali Charchouf a loué le fonds de commerce sis au n°8 Av Habib Bourguiba Sidi Bousaid, à la société "ASHAB ELKHIR" exploité comme restaurant.

Cette annonce a fait l'objet d'une publication aux journaux Achourouk et le Quotidien du 14/3/2020.

Les oppositions seront reçues au siège de la société n°8 avenue Hbib Bourguiba Sidi Bousaid.

2020400763FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat en date de 11/8/2018 enregistrée à la recette des finances de Ksar Saiid le 16/10/2019 quittance n°M057256 enregistrement n°19302146 Mme Nebiha Cherif a loué un fonds de commerce d'un café, sise à 6 rue Taraf Ibn Al Abid Ksar Saiid à Mr. Ramzi Ben Mustapha Ben Habib Al Omrani.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 22 mars 2020.

2020400775FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom d'association : Association Amicale des ouvriers du ministère de l'éducation

Adresse de l'Association : 10 rue du Maroc 1000 Tunis

Les objectifs :

- Renforcement et consolidation des relations nationales, régionales et locales entre les ouvriers du ministère de l'éducation.

- Fournir des assistances sociales et organiser des événements culturels et des activités divertissantes.

- Motiver et inviter les adhérents à acquérir les valeurs de solidarité et de convivialité entre eux et surtout des droits de l'homme.

- Nouer des relations avec d'autres associations internes et externes.

Les fondateurs :

- Sihem Nasri : Président de l'Association

- Hamed Wesleti : Vice-président

- Kaies Jlassi : Secrétaire général

- Raouia Atwani : Trésorière.

- Linda Ben Makhlouf : Trésorière adjointe responsable des engagements et du support des ressources.

- Fadhel Wefi membre responsable des affaires sociales et des projets

- Sena Aloui membre responsable des activités

- Aouatef Dhibi membre responsable des relations publiques

- Ines Kanzari membre responsable des médias.

2020T00377APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Amicale des agents et des cadres de la municipalité de chryaa - machrek échâmes

Siège : le bâtiment principal de la municipalité

Objectifs :

- Le travail social à l'intérieur et l'extérieur de la municipalité.

Président : Mr Helali Lotfi

Secrétaire général : Mr Bdhaifi Kamel

Trésorier : Mr Salhi Arbi.

2020R00509APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : El wifek sport foot mateur

Siège social : Cité El Omrane n°314 - Mateur 7030

Objectif : Adoption et encadrement des jeunes et l'encouragement pour l'évolution dans le cadre du mini foot.

Comité directeur :

Président : Arrousi Mohmoudi

Vice-président : Mehamed Thabet

Secrétaire générale : Olfa Djemai

Trésorier : Manssour Belloomi

Membres : Sofien Ayari.

2020R00595APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Nour El Medina.

Objet : Culturel.

But :

- Culturel, éducatif, social, Divertissant.

- Contribuer à diffuser les bonnes mœurs et les valeurs vertueuses.

- Renoncer à la violence et à l'extrémisme.

- Instaurer la modération, l'équilibre, le comportement civilisé et l'appartenance national.

- Enseigner le saint coran et comprendre ses intentions.

Siège : 33 Rue Mahmoud Bourguiba Bab El Garbi Monastir 5000.

N° et date de déclaration : RR281210475 NT le : 20/02/2020.

Président : Belaid Kaies

Secrétaire Générale : Ben Jannet Rim

Trésorier : Belaid Mouhamed.

2020R00598APSF1

Constitution du syndic des copropriétaires de la résidence «Salma»

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale du syndicat des copropriétaires du 16 Novembre 2019 enregistré à la recette des finances Beb Swika sous le numéro 20700182, la quittance n°M005772 du 22/1/2020. Le syndicat des copropriétaires de la résidence Salma sise à Jinene Eddonia, Sidi Daoud, s'est constitué et il a été élu le bureau suivant :

Présidente du syndic : Mme Radhia Ben Ghorbel.

Trésorière : Mme Messaoud Hajer.

Membres : Mme Haffani Nicole, Mme Mbazaa Aziza.

Secrétaire générale : Mme Nahdi Chaima.

2020R00620APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association des Runneurs de Sousse

Catégorie : Sportive

But : Formation et encadrement des pratiquants de course à pied et trail

Siège : Rue Ibn Jazzar- Imm. Ribat - Sousse

Correspondance : N°1752 du 13/3/2020

Carte : N°49 -02/2020

Président : Kamel Ben Mabrouk

Secrétaire Générale : Amira Bouhlel

Trésorier : Nabil Mahjoub.

2020S00344APSF1

Constitution du syndic

Syndic Résidence MOLKA

Siège social : Avenue Yasser Arafet Sahloul Sousse

En vertu d'un PV de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 21/12119 à la résidence MOLKA, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 05/03/2020, quittance n°M000786, enregistrement n°20800719, il a été approuvé ce qui suit :

I/ La nomination du conseil du syndic :

Mme Hedia Ben Khelifa : présidente

Mme Ftiss Islem : trésorière.

Mme Monia Merchaoui : vice présidente.

II/ Fixation du budget prévisionnel.

Frais de constitution 510 dinars, participation pour chaque résident est de 30 dinars.

Frais mensuel de syndic est de 935 dinars, la cotisation de chaque résident est de 55 dinars.

2020S00350APSF1

Homologation de résolutions

Avis

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale 2019, du syndic des propriétaires de la résidence du colonel Chaabane Trabelsi, l'Aouina, Tunis, enregistré le 10 février 2020 à la recette des finances de la Goulette, sous le numéro 20700775, la composition du comité du syndic susmentionné, pour l'année 2020, est la suivante :

Abdelwahed Habib (Président) - Mohammed Ennefzi (Secrétaire général) - Khaled M'nif (Trésorier) - Fethi Essoussi (Membre) - Farouk Tastouri (membre).

2020R00611APSF2

Renouvellement du syndic des copropriétaires de la résidence

«Diar Manar»

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale du syndicat des copropriétaires du 4 Mai 2019 enregistré à la recette des finances Manar sous le numéro 19801455, la quittance n°M054496 du 9/7/2019. Le syndicat des copropriétaires de la résidence Diar Manar sise impasse des mères de Tunisie - Manar I, s'est constitué et il a été élu le bureau suivant :

Président du syndic : Mr Zied Fatnassai

Trésorier : Mr Sofien Bouhanek.

2020R00621APSF2

Renouvellement du syndic des copropriétaires de la résidence

«RIADH EL MARSA»

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale du syndicat des copropriétaires du 11 janvier 2020 enregistré à la recette des finances Beb Swika sous le numéro 20700178, la quittance n°M005734 du 22/01/2020. Le syndicat des

copropriétaires de la résidence «RIADH EL MARSA» sise à la rue Hédi Chaker, route du relais, la Marsa, s'est constitué et il a été élu le bureau suivant :

Présidente du syndic : Mme Leila Lakhoua

Trésorier : Mr Elyes Allegui.

2020R00622APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente immobilière aux enchères publiques

Maître Hermi Hanen

Avocate auprès de la cour d'appel

Rue Emam Malek, Nour 2, Jendouba

Tel : 94.181.163/55.791.374

M.F : 00/P/1183691L

Le créancier saisissant : Mme Mezni Samira, habite la Cité Ennaser, Jendouba.

Le débiteur saisi : Mezni Lotfi, habite en n°7 rue 1851 Okba Ibn Nafeh, cité Etadhamen, Ariana.

L'Avocat poursuivant : Hermi Hanen Avocate auprès de la cour d'appel Rue Emam Malek, Nour 2, Jendouba.

Les immeubles soumis à la vente :

Immeuble constituée d'une maison au 1er étage non immatriculée, située au rue 1851 Okba Ibn Nafeh, cité Etadhamen, Ariana, d'une superficie de 75 m².

La mise à prix pour l'immeuble :

Trent neuf mille trois cent soixante-quinze dinars "39.375.000".

Date de l'adjudication :

L'adjudication aura lieu au siège du tribunal de 1ère instance d'Ariana, chambre de la vente immobilière.

Rue André Anabar, Cité Administrative, Ariana, le lundi 27 avril 2020 a 9 h du matin.

Visite des immeubles :

Tous les jours et sur place.

2020T00384VEPA1

Vente aux Enchères Publiques

Etude de Maître Soulef Gsouri

Avocat à la cour de cassation

Avenue Habib Bourguiba - Thala

La partie poursuivante : Lotfi Ben Salem Misawi Kasserine

La partie saisie : Abed Jlil Ben Mohamed Saleh Rtibi Zalfen Thala.

L'avocat poursuivant : Maître Soulef Gsouri avocat à la cour de cassation avenue Habib Bourguiba - Thala

Propriété saisie : Il s'agit d'un terrain agricole situé à Zelfen Thala d'une superficie totale 80 A la part du débiteur est de 40 A

Mise à prix : Le prix de la partie saisie est 3.200 D outre les frais de l'adjudication

Date et lieu de la vente : à 6/4/2020 à partir de 9H du matin au tribunal de première instance de Kasserine.

La visite est possible tous les jours.

2020T00390VEPA1

Vente aux Enchères Publiques

Etude de Maître Soulef Gsouri

Avocat à la cour de cassation

Avenue Habib Bourguiba - Thala

La partie poursuivante : Nabil Ben Salem Misawi Kasserine.

La partie saisie : Med Saleh Ben Zine Rtibi Zalfen T'hala

L'avocat poursuivant : Maître Soulef Gsouri avocat à la cour de cassation avenue Habib Bourguiba - Thala

Propriété saisie : Il s'agit d'un terrain agricole situé à Zelfen Thala d'une superficie totale 1 H 65 A 10 C

Mise à prix : Le prix de la partie saisie est 80.110 D outre les frais de l'adjudication

Date et lieu de la vente : à 6/4/2020 à partir de 9h du matin au tribunal de première instance de Kasserine.

La visite est possible tous les jours.

2020T00391VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet de Maître Mohamed Samir Abdellah

Poursuivant : Tunisien Saudi Bank (Ex STUSID Bank), S.A, en la personne de son représentant légal, R.C n°B16641997, ayant élu domicile à l'Arab Debt Recovery (A.D.R), en la personne de son représentant légal, son siège au 5, rue Talleyrand - 1002 Tunis.

Avocat Poursuivant : Maître Mohamed Samir Abdellah, Avocat à la cour de cassation, Imm. «L'étoile du nord» - Bloc B - Centre urbain nord - 1004 Tunis, M.F : P/A/0186707G.

Les parties saisies : 1- Sté Marbrerie M.O.N, S.A.R.L, en la personne de son représentant légal, R.C n° B2489392007, M.F n°1030964W, demeurant à Al Sondaj - El Khelidiya - Ben Arous (débitrice principale)

2- Sté Menuiserie en aluminium (Menui -Alu), S.A, en la personne de son représentant légal, R.C n°B1126801997, M.F n° : 6649P demeurant à El Khelidiya - Ben Arous (caution solidaire)

Immeuble à vendre : Objet de T.F. n°5482 Ben Arous dénommé «Fatma» d'une superficie de 1 Hk 91 Ar, situé à El-Khelidiya, en bordure de deux rues, est précisément dans la zone «El Sondaj - El Khelidiya, Ben Arous. Consistant en deux parcelles sur lesquelles se trouve une usine de fabrication de marbre avec toutes ses composantes et équipements. Il se compose également d'un espace recouvert en charpente métallique d'une superficie de 4000 m² et d'un bâtiment administratif d'une superficie de 450 m².

Mise à prix : Un million sept cent dix-sept mille dinars (1.717.000,000 dinars) majorée des honoraires et des frais légaux.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le seize avril deux mille vingt (16/4/2020) à partir de 9 H du matin, devant la chambre des criées près du Tribunal de première instance de Ben Arous.

La visite du lieu de la vente : Tous les jours, suivant l'horaire administratif.

- Pour de plus amples renseignements, s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant et prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du Tribunal.

- L'enchérissement ne peut avoir lieu que par voie d'avocat après consignation du tiers de la mise à prix, ou par chèque certifié ou par caution bancaire définitive.

- Pour participer aux enchères, les étrangers doivent être munis de l'autorisation de M. Le Gouverneur compétent.

2020R00615VEPA1

Vente aux enchères publiques

La partie poursuivante : Société hidri machines, Sarl, RC : B146221999 son avocat maître Marzouki Mohamed son bureau au 82 rue bab el Khadhra Tunis RC 1128137/c.

La partie saisie : 1) Société amen Lerafeha « BRIMA» - débiteur-

2) Ezzeddine Ben Ayed Ben Mamou - gérant de la solidarité - sis au Zone Ind Saint Gobain Mégrine Ben Arous

Avocat poursuivant : Maître Marzouki Mohamed, 82 rue Bab el Khadhra Tunis, RC : 1128137/C.

Propriété saisie : l'immeuble sis au 23 rue l'aigle cité el Yamama Sidi Amor Bou Khtiwa Ariana de surface 538 mètres carrés, objet de titre foncier 5819 Ariana il s'agit d'une villa de deux étages le rez-de-chaussée composé d'un salon et une chambre et salle de bain et une cuisine et le 1er étage se compose de 5 chambres à coucher et 2 bureaux, salle de bain, la villa a une piscine et un garage.

Mise à prix : la mise à prix est à l'ordre de sept cent vingt trois mille six cent dinars (723600.000 d) fixée par l'expert Mehri Othman du 17/4/2019 outre les frais de poursuite qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de la vente : la vente aura lieu devant la chambre des criées de tribunal de première instance d'Ariana le lundi 13 avril 2020 (13/4/2020) à partir de 9h du matin.

Visite de l'immeuble objet de l'adjudication s'effectuera tous les jours pendant l'heure de travail

Pour participer aux enchères il faut consigner le 1/3 de la mise à prix.

Pour les étrangers il doivent prendre les autorisations exigées.

2020R00616VEPA1

Vente aux enchères publiques après réduction de la mise à prix de 40%

Il sera procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques de l'immeuble ci-dessous mentionné le mercredi 22/4/2020 à l'audience des criées du tribunal de 1ère instance de Monastir à 9h du matin dans son prétoire habituel.

L'Avocat poursuivant : Maître Ahmed Laouiti Place Leader Cité Trabelsia Monastir, MF : 646195 Q

Le poursuivant : La Banque de l'habitat (S.A) représentée par son Président Directeur Général, ayant son siège social Avenue Mohamed V Tunis MF : 24588 W/P/M/000

Contre : Faycal Ben Mahmoud Abdelhak, cadre bancaire, Titulaire de la C I N 00758231 demeurant à 23 avenue Boudriss Teboulba Gouvernorat de Monastir.

Immeuble mis en adjudication : L'immeuble nommé "Zouhour II" du titre foncier n°51851 Monastir dont la superficie totale de 88 m² correspondant à un appartement au troisième étage composé de salon, trois chambres cuisine et salle de bain sise à Monastir cité el bassatine Gouvernorat de Monastir.

L'appartement correspond à la parcelle n°16 et le propriétaire possède 1308/10000 des parts indivises du titre foncier 13938 Monastir

Mise à prix : La mise à prix est fixée à 68.640.000 après sa réduction de 40% plus les frais de la 1ère adjudication fixée à 3248.432 D, plus les frais de la 2ème adjudication.

Visite de l'immeuble : Chaque jour, et pour plus d'information consulter le cahier de charge déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

Participation aux enchères : Se fait par l'intermédiaire d'un avocat après avoir consigné le 1/3 de la mise à prix ou avoir produit un chèque certifié ou donné une garantie bancaire irrévocable du même montant.

2020S00345VEPA1

Vente aux enchères publiques après réduction de la mise à prix de 40%

Il sera procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques de l'immeuble ci-dessous mentionné le mercredi 22/4/2020 à l'audience des criées du tribunal de 1ère instance de Monastir à 9h du matin dans son prétoire habituel.

L'Avocat poursuivant : Maître Ahmed Laouiti Place Leader Cité Trabelsia Monastir.

MF : 646195 Q/P/M 000

Le poursuivant : La Banque de l'habitat (S.A) représentée par son Président Directeur Général rayant son siège social Avenue Mohamed V Tunis MF : 24588 W/P/M/000.

Contre :

Mohamed Ben Salah Errebii (Créancier Principal) CIN 06783992, demeurant à Rebaiya Zermadine gouvernorat Monastir

Saida Bent Mohamed Rrrebii (Caution Solidaire), CIN 06884594, demeurant à Rebaiya Zermadine gouvernorat Monastir.

Immeubles mis en adjudication :

La Totalité de l'immeuble nommé «Awaeka» du titre foncier n°71692 Monastir composé d'une seule parcelle dont la superficie totale de 1053 m² consistant en une terre agricole implantée olive et un local agricole terrain nu avec construction.

La Totalité de l'immeuble nommé «Awaeka» du titre foncier n°71692 Monastir, terrain à usage d'habitation sis à Rbaiia Menzel Hayet Zermadine, parcelle 36 du cadastre objet du terrain, sur laquelle est situe une Villa de 180 m² et un terrain nu avec quelques arbres fruitiers. L'immeuble contient quatre oranger, des oliviers; il est alimenté en eau potable et l'électricité électrique.

Cette propriété est bordée par Saleh Al-Rabaie à l'est par la route d'Al-Rabaaia - à l'ouest de Saleh Al-Rubaie.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à 62.055.000 après sa réduction de 40% plus les frais de la 1ère adjudication fixée à 3237.329 D, plus les frais de la 2ème adjudication.

Visite de l'immeuble : Chaque jour, et pour plus d'information consulter le cahier de charge déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

Participation aux enchères : Se fait par l'intermédiaire d'un avocat après avoir consigné le 1/3 de la mise à prix ou avoir produit un chèque certifié ou donné une garantie bancaire irrévocable du même montant.

2020S00346VEPA1

Vente immobilière affaire

N°3122 après rabais de 40 % de la mise à prix

Nasr Ben Ameur et Associés S.A.R.L

M.F : 1514947j

Maître Nasr Ben Ameur

Avocat prés de la cour de cassation

Rue Sœur Joséphine immeuble Trocadéro Sousse

Poursuivant : Amen Bank représentée par son président directeur général ayant son siège à l'avenue Mohamed V Tunis RNE 0000221M.

Avocat poursuivant : Maître Nasr Ben Ameur, Avocat près de la cour de cassation, exerçant dans le cadre de la société d'avocats "Nasr Ben Ameur et Associés", Rue Sœur Joséphine immeuble Trocadéro, 4000 Sousse.

Débiteur saisi : Société frigorifique ESSEDIK «SOSAF», une société à responsabilité limitée, RNE B1539772010 représentée par son gérant ayant son siège à la Route Teboulba Moknine.

Immeuble objet de la vente : La totalité de l'immeuble dénommé «ESSAADA» objet du titre foncier n°88668 Monastir, d'une superficie totale de 5387m², sise au sud est de la ville de Moknine et au sud de la route régionale alliant Moknine et Teboulba, à peu près 200 m, via une piste agricole.

Il s'agit d'un terrain agricole comportant 10 chambres frigorifiques), deux garages, une étable et un entrepôt en tôle isolante. Le terrain comporte aussi une construction en brique, couverte par une dalle en béton, faisant usage d'habitation et d'administration et elle est entourée par une clôture.

La mise à prix : La mise à prix a été fixée à 1664.202 dinars, un million six cent soixante quatre mille deux cent deux dinars et ce après le rabais de 40 % de la mise à prix initiale en vertu de l'article 425 C.P.C.C.

Observation : L'affaire a été appelée lors d'une première audience et a été reportée pour des nouvelles insertions après un rabais de 40 % de la mise à prix initiale en vertu de l'article 425 C.P.C.C.

Date de vente : La vente aura lieu le 15/4/2020 à partir de 9 h devant la section des ventes immobilières, du tribunal de première instance de Monastir.

Visite des lieux : La visite de l'immeuble saisi peut se faire chaque jour de 9h à 17h.

NB : Cette affaire a été appelée à une première audience le 20/11/2019 et reportée.

2020S00353VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet de Maître Sbika Faiza

Avocat à la cour d'Appel 04 Rue 13 Août Kasserine

Téléphone : 21.345.606

Matricule fiscal : 803393/Y

Créancier : Rtibi Youssef Ben Ahmed Assalah domicilié à Oued Racheh Foussena Kasserine.

Débiteur : 1/ Rtibi Doula Bent Hédi, 2/ Rtibi Mongi Ben Mohamed Sadok. 3/ Rtibi Zaid Ben Mohamed Sadok, 4/ Rtibi Najet Bent Wardi, 5/ Rtibi Mongia Bent Abidi, domiciliés à Oued Racheh Rtibat Faussena.

Avocat : Maître Sbika Faiza, avocat à la cour d'Appel, le bureau sis à : 04 Rue 13 Août en face du palais de justice.

Immeuble objet d'enchères publiques : l'immeuble consiste à une parcelle de terre nue de superficie de 80 mètres carrés sis directement sur la route principale de la ville de Foussana (Route entre Fousana et tala) ayant pour limites : Du Nord : Route de Foussana. Thala sur la longueur de 9 mètres. Du Sud : une terre nue puis un immeuble sur la longueur de 6 mètres. De l'Ouest. Domicile de Rtibi Monji Ben Ahmed Sadok sur la longueur de 8.90 mètres. De l'Est : Un passage sur une longueur de 8,90 mètres.

Prix d'ouverture : la valeur de l'immeuble est fixée à seize mille dinars (16000.000) suivant l'estimation de l'expert judiciaire Athimine Mohamed nommé par le tribunal de première instance de Kasserine par l'ordonnance sur requête n°56390 du 11/01/2019 signifiée aux Intéressés le 18/01/2019 par l'huissier de Justice Maître Khammassi Abdessalem suivant le procès-verbal n°5385.

Date et lieu de la vente : la vente sera effectuée en face de l'arrondissement des ventes immobilières au tribunal de 1ère instance de Kasserine le lundi vingt avril deux mille vingt (20/4/2020) à neuf heures du matin.

Visite de l'immeuble : Chaque jour ouvrable. Pour participer aux enchères, vous êtes invité à assurer le tiers du prix d'ouverture. Les étrangers voulant participer doivent présenter une autorisation de la part du gouverneur de Kasserine. Le cahier des charges est mis à la disposition du public au greffe du tribunal de première instance de Kasserine et au bureau de l'avocat du demandeur.

2020X00502VEPA1

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 24 avril 2020

Société Palm Beach Club Djerba

S.A au capital 11 862 910 dinars

Siège social : Zone Touristique Houmt Souk Djerba 4180

I.U : 1573564A

Le Conseil d'Administration de la société a l'honneur de convoquer les actionnaires à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 24 avril 2020 à partir de 12h au centre urbain nord, Cléopâtre center - Bloc A - 2ème étage - Immeuble n°8 Tunis Mahrajène à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen et Approbation des rapports du conseil d'administration relatifs aux exercices 2016 et 2017 et 2018.

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les opérations réalisées au cours des exercices 2016, 2017 et 2018.

3- Examen et approbation des états financiers arrêtés aux : 31/12/2016, 31/12/2017 et 31/12/2018.

4- Quitus aux administrateurs relatif à la gestion des exercices 2016, 2017 et 2018.

5- Affectation des résultats des exercices 2016, 2017 et 2018.

6- Nomination et/ou Renouvellement des membres du Conseil d'Administration.

7- Nomination et/ou Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

8- Questions diverses.

9- Pouvoirs pour formalités.

2020T00388SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 24 avril 2020

Société Hôtel Palm Beach Palace Djerba

S.A au capital 9.434.920 dinars

Siège social : Zone Touristique Houmt Souk Djerba 4180

I.U : 1573563Z

Le Conseil d'Administration de la société a l'honneur de convoquer les actionnaires à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 24 avril 2020 à partir de 10h au centre urbain nord, Cléopâtre center -Bloc A - 2ème étage - Immeuble n°8 Tunis Mahrajène à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen et Approbation des rapports du conseil d'administration relatifs aux exercices 2016 et 2017 et 2018.

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les opérations réalisées au cours des exercices 2016, 2017 et 2018.

3- Examen et approbation des états financiers arrêtés aux 31/12/2016, 31/12/2017 et 31/12/2018.

4- Quitus aux administrateurs relatif à la gestion des exercices 2016, 2017 et 2018.

5- Affectation des résultats des exercices 2016, 2017 et 2018.

6- Nomination et/ou Renouvellement des membres du Conseil d'Administration.

7- Nomination et/ou Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes,

8- Questions diverses.

9- Pouvoirs pour formalités.

2020T00389SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE FRANCO-TUNISIENNE D'ENERGIE NOUVELLE

SOFTEN

S.A. au capital de 4 001 544 Dinars

Z.I, rue des Sciences - Grombalia

RNE : 0539181 K

Le Président du conseil d'administration invite les actionnaires de SOFTEN à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mercredi 15 avril 2020 à 15h au siège de la société à Grombalia en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'administration,

- Rapports du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019,

- Approbation des comptes clos au 31 décembre 2019 et affectation du résultat,

- Quitus aux administrateurs,

- Fixation des jetons de présence,

- Questions diverses.

2020T00394SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Moderne d'Industrie Plastique et Emballage "SOMIPEM"

Société anonyme

Au capital : 2 720 120 DT

Siège social : Zone industrielle Bouarada 2 - 6180 Siliana

Identifiant unique : 130690H

Messieurs les actionnaires de la Société Moderne d'Industrie Plastique et Emballage sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui sera tenue au siège social sis ZI 2 Bouarada de mercredi 15/4/2020 à 10h, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice clos au 31/12/2019.

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos au 31/12/2019.

3- Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 et suivants et l'article 475.

4- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019.

5- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2019.

6- Affectation du résultat de l'exercice 2019.

7- Fixation du montant des jetons de présence.

8- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

2020T00399SANB3

Convocation aux actionnaires

Arab Banking Corporation Tunisie (ci-après «Bank ABC - Tunisie») porte à la connaissance de ses actionnaires que son assemblée générale ordinaire se tiendra le 23 avril 2020 à 15h à l'hôtel Laico Tunis, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire :

1. Approbation des délais et des modalités de convocation de l'Assemblée,

2. Lecture et approbation de l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire,

3. Lecture du rapport annuel de gestion du Conseil d'Administration et présentation des états financiers de l'exercice 2019

4. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2019,

5. Approbation du rapport d'activité et des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019,

6. Approbation des conventions réglementées,

7. Quitus aux Administrateurs au titre de l'exercice clos le 31/12/2019,

8. Allocation des jetons de présence aux Administrateurs pour l'année 2020,

9. Affectation des résultats de l'exercice clos le 31/12/2019,

10. Autorisation d'émission d'un emprunt obligataire,

11. Ratification de l'acquisition du terrain relatif à la construction du nouveau siège social de la banque,

12. Renouvellement du mandat de M. Abderrazak Zouari (administrateur indépendant) pour une durée de trois (3) ans,

13. Pouvoirs,

14. Questions diverses.

2020R00610SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

De la société LA PAIX S.A.

Capital social : 141 490 610 dinars

Siège social : GP1 Km 12 Ezzahra

Matricule fiscal : 35743/Y/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société LA PAIX S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 17/4/2020 à 9 H au siège social de la société sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes relatifs à l'augmentation du capital et à la suppression du droit préférentiel de souscription.

- Augmentation du capital social en numéraire avec prime d'émission.

- Suppression de droit préférentiel de souscription.

- Modification corrélative des statuts.

- Pouvoirs.

Le projet de résolutions ainsi que le rapport du Conseil d'Administration sont à la disposition des actionnaires au siège social susmentionné.

2020R00623SANB3

Convocation de l'A.G.M

SOCIETE DE CONSEIL ET D'ENTREPRISE EN ELECTRICITE

S.A au capital de 20 000 DT

Siège social : Rue Lac Turkana, Résidence les Mimosas, App MB23, 2ème étage, Les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant Unique : 0031370 W

Messieurs les actionnaires de la Société de Conseil et d'Entreprise en Electricité sont convoqués en assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire le 10 avril 2020 à partir de 10 heures au siège social de la société sis au Rue Lac Turkana, Résidence les Mimosas, Appartement MB23, 2ème étage, Les Berges du Lac 1053 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A caractère ordinaire :

1. Examen des procédures et des formalités de convocation de l'AGO

2. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration des exercices clos le 31 décembre 2016, 2017 et 2018.

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les exercices clos le 31 décembre 2016, 2017 et 2018.

4. Examen et approbation des états financiers des exercices clos le 31 décembre 2016, 2017 et 2018.

5. Approbation des conventions réglementées.

6. Quitus aux administrateurs.

7. Affectation des résultats.

8. Questions diverses.

A caractère extraordinaire :

1. Mise à jour des statuts

2. Augmentation du capital

3. Questions diverses.

2020R00632SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 18 avril 2020

Société Tunisian Clinic Alyssa

Société anonyme au capital de 2.700.000 dinars

Siège social : Rue du Lac Leman, 1053-Les Berges du Lac

RC B160571998 Tunis

Matricule fiscal : 615319 NAM 000

Messieurs les actionnaires de la société Tunisian Clinic ALYSSA SA au capital de 2 700 000 DT dont le siège social est à la rue du Lac Léman 1053 les Berges du Lac Tunis sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 18 avril 2020 à 09 heures au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et approbation du rapport d'activité relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019.

2/ Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019.

3/ Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019.

4/ Quitus aux administrateurs.

5/ Affectation du résultat de l'exercice 2019.

6/ Fixation des jetons de présence.

2020R00644SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires statuant sur l'exercice 2019

Société «BRIQUETERIE LAHMAR ET COMPAGNIES» BLC

Société anonyme

Au capital de 15 130 500,000 DT

Siège social : Zone Industrielle - 5080 Teboulba

Identifiant Unique : 0318028Y

N° d'affiliation à la CNSS : 145320-14

Les actionnaires de la société «Briqueterie LAHMAR ET COMPAGNIES» BLC, société anonyme, sont convoqués par le conseil d'administration réuni le 16 mars 2020, en assemblée générale ordinaire Annuelle des actionnaires, au siège social de la société, le mardi 21 avril 2020 à dix (10) heures du matin à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Approbation des modes et délais de la convocation de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires;

2/ Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2019 ;

3/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes;

4/ Approbation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2019 ;

5/ Approbation des états financiers de l'exercice 2019;

6/ Approbation des rapports de commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019;

7/ Affectation des résultats de l'exercice 2019;

8/ Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200 et 478 du CSC ;

9/ Quitus aux membres du conseil d'administration, au Président du Conseil d'Administration et au Directeur Général;

10/ Approbation des jetons de présences alloués aux membres du conseil d'administration ainsi que les rémunérations des membres du comité permanente d'audit;

11/ Election des membres du conseil d'administration;

12/ Questions diverses;

13/ Pouvoirs pour formalités.

Le conseil d'administration met à la disposition des actionnaires au siège social le rapport de gestion établi par le conseil d'administration, les états financiers de l'exercice dus le 31/12/2019, l'état des cautionnements, avals et garanties données par la société et des sûretés consenties par elle, le texte du projet de résolutions proposées à l'assemblée, les rapports du commissaire aux comptes ainsi que la liste des actionnaires et dirigeants.

2020S00352SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 22 avril 2020

Société FINACorp Obligataire SICAV

Société d'Investissement à Capital variable

Régie par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif

Siège social : Rue du Lac LochNess Les Berges du Lac 1053 Tunis

MF : 1030494L/N/M/000

RC : B2491662007

Les actionnaires de FINACorp Obligataire SICAV sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le 22/4/2020 à 15H au siège de la société, sis à la rue LochNess - Les Berges du Lac 1053 Tunis, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2019

2- Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019

3- Approbation des états financiers de l'exercice 2019

4- Affectation des résultats de l'exercice 2019

5- Quitus aux administrateurs

6- Renouvellement des mandats des administrateurs

7- Fixation du montant des jetons de présence

8- Questions diverses.

Tous les documents destinés à cette Assemblée sont tenus à leur disposition durant le délai légal au siège de la société.

2020400764SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

PBR RATING

Société anonyme

Au capital de 100.000 dinars

Siège social : Immeuble Byzance, Rue Du Lac Windermere, Bureau 201- Les Berges du Lac 1, 1053 La Marsa - Tunis

Identifiant unique : 1567804/J/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société «PBR RATING», sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 16 avril 2020 à 10 heures au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Entérinement de la tenue tardive de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2018,

- Lecture et approbation des rapports de gestion du Conseil d'Administration relatifs aux exercices 2018 et 2019,

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2018 et 2019,

- Approbation des états financiers relatifs aux exercices 2018 et 2019,

- Affectation des résultats,

- Approbation des Conventions réglementées,

- Quitus aux Administrateurs,

- Questions diverses.

2020400767SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOTEFI

S.A. au capital de 16 000 000 Dinars

Siège social : Impasse de l'Union du Maghreb Arabe n°5 - 2036 - La Soukra

Identifiant unique au R.N.E : 0000345 Z

Affiliation CNSS : 15.017-79

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 21 avril 2020 à 10h, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des états financiers individuels et des états financiers consolidés de l'exercice 2019 ;

- Lecture du rapport annuel de gestion et du rapport de gestion du Groupe de l'exercice 2019 ;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes et de son rapport sur les états financiers consolidés ;

- Approbation des rapports de gestion, des états financiers et des états financiers consolidés;

- Approbation des conventions réglementées;

- Affectation des résultats ;

- Fixation des jetons de présence ;

- Quitus aux membres du Conseil d'administration;

- Délégation de pouvoirs.

2020400769SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Le jeudi 16 avril 2020

Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière «S.C.I.F.»

Intermédiaire en Bourse - agrément n°34/95 du 25/12/1995

S.A. au capital de 1.000.000 D

Siège social : 10 bis, Avenue Mohamed V - Immeuble BTK - 1001 - Tunis

Les actionnaires de la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière - SCIF sont convoqués en assemblée générale ordinaire le jeudi -16 avril 2020 à 10 heures au siège de la société, sis au 10 bis, Avenue Mohamed V - Immeuble BTK - 1001 - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société relative à l'exercice clos le 31/12/2019 ;

2) Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019;

3) Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2019 ;

4) Approbation des conventions visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales mentionnées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes;

5) Quitus aux administrateurs ;

6) Affectation des résultats de l'exercice 2019 ;

7) Nomination d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2020, 2021 et 2022 ;

8) Nomination d'administrateurs.

2020400770SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société SECAFE - SA

Capital social : 500.000 dinars

Siège social : 11, Rue des Entrepreneurs - Z.I. Aéroport - Tunis Carthage

Identifiant unique : 0954423Z

CNSS : 275939-71

Messieurs les Actionnaires de la société SECAFE S.A. sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 15 avril 2020 à 10H à son adresse sise au 05, Rue Christophe Colomb - 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et examen du rapport de gestion du Conseil d'Administration et présentation des états financiers clos au 31/12/2019 ;

2. Lecture des rapports Général et Spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019 ;

3. Approbation, s'il y a lieu, du rapport du Conseil d'Administration & des états financiers relatifs à l'exercice 2019 ;

4. Approbation des conventions réglementées prévues par les dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;

5. Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2019;

6. Affectation du résultat de l'exercice 2019 ;

7. Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2020;

8. Nomination des Administrateurs ;

9. Information concernant les déclarations des fonctions conformément aux articles 192, 209 et suivants du code des sociétés commerciales;

10. Délégation des pouvoirs.

Les documents prévus par la législation en vigueur sont mis à la disposition des actionnaires au siège administratif de la société, sis au 11, Rue des entrepreneurs Z.I. Aéroport - 2035 Tunis - Carthage.

2020400772SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Hasdrubal Thalassa Hôtels

S.A. au capital de 27.372.810 dt

RNE : 0345519R

M.F : 345519 RAM000

Siège social : Rue Lac Lochness Immeuble les Arcades, BP. 34 -Les Berges du Lac - 1053 Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société ci-dessus indiquée sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 20 avril 2020 à huit Heures au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation éventuelle du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019.

2- Lecture et approbation des rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

3- Examen des Etats Financiers présentés concernant l'exercice 2019 et approbation éventuelle des dits Etats.

4- Quitus aux administrateurs.

5- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

6- Questions diverses.

2020400777SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Hasdrubal Thalassa Hôtels

S.A. au capital de 27.372.810 dt

R.N.E. : 0345519R M.F. 345519 RA M 000

Siège social : Rue Lac Lochness Immeuble les Arcades, B.P. 34 -Les Berges du Lac - 1053 Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société ci-dessus indiquée sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le lundi 20 avril 2020 à neuf heures au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Observation des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2- Pouvoirs à l'effet de remplir les formalités de dépôt et de publicité légale.

3- Questions diverses.

2020400778SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société SETINVEST "SICAF"

S.A. au Capital de 5.833.130dt

R.N.F. : 0312074 D

M.F : 0312074 DAM 000

Siège social : Rue Lac Lochness Immeuble les Arcades, B.P. 34 -Les Berges du Lac - 1053 Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société ci-dessus indiquée sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 20 avril 2020 à dix heures au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation éventuelle du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019.

2- Lecture et approbation éventuelle des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

3- Examen des états financiers présentés concernant l'exercice 2019 et approbation éventuelle desdits états.

4- Quitus aux administrateurs.

5- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

6- Renouvellement du mandat des membres du Conseil d'Administration.

7- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

8- Questions diverses.

2020400779SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

BH LEASING (Ex MODERN LEASING) (Groupe BH)

Société anonyme

Au capital de 35.000.000 DT

Siège social : Rue Zohra Faiza - Immeuble BH Assurance Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajene

Identifiant Unique : 0587756X

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société BH Leasing sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 17 avril 2020 à 10h30 au siège de la BH BANK sis à l'Avenue Mohamed V - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'assemblée générale ordinaire relatif à l'activité de l'exercice 2019

2. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur l'exercice 2019 et approbation des conventions mentionnées dans le rapport spécial

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2019

4. Affectation des Résultats 2019

5. Quitus aux Administrateurs

6. Entérinement de la cooptation d'un nouvel Administrateur Indépendant

7. Renouvellement du mandat de l'Administrateur représentant les actionnaires minoritaires

8. Renouvellement des mandats d'administrateurs

9. Fixation du montant des Jetons de présence et rémunération des comités pour l'exercice 2019

10. Pouvoirs.

2020400782SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Dar Zarrouk

S.A au capital : 1.250.000 DT

Siège social : Rue Larbi Zarrouk - Sidi Bou Saïd Tunis

RNE : 005875 T

Les actionnaires de la société Dar Zarrouk S.A sont convoqués pour se réunir en assemblée générale ordinaire qui se teindra le jeudi 16 avril 2020 à onze heures et trente minutes (11h30), au siège social de la société rue Larbi Zarrouk - 2026 Sidi Bou Saïd - Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1/ Lecture et examen du rapport du conseil d'administration relatif à l'activité de la société en 2019 et présentation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

2/ Lecture et approbation du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2019 et approbation des convention réglementées prévues par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

3/ Approbation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

4/ Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2019.

5/ Affectation des résultats de l'exercice 2019.

6/ Fixation du montant des jetons de présences à allouer aux administrateurs pour l'exercice 2020.

7/ Information concernant les déclarations des fonctions.

2020400805SANB3

DIVERS

Avis au public

Appel d'offre

Vente local commercial appartenant à la

Sté «Papeterie du Belvédère»

MU : 1281 E

Maître el Heni Chokri, sis à rue Ali Dargouth n°34 Etage3 bureau A 1001 Tunis Tél 71 331 411 en tant que syndic de faillite, annonce qu'il a été statué par le tribunal de première instance de Tunis dans l'affaire n°237 de céder le local commercial revenant à la Sté Papeterie du Belvédère TF n°89982 Tunis sis à Rue Lac Victoria Tunis par appel d'offre et ce conformément aux dispositions du cahier des charges.

Les personnes intéressées pour l'achat de l'immeuble sus indiqué, sont priées de retirer le cahier des charges auprès du bureau du syndic de faillite en contre partie de payer une somme de 100 dt non remboursable et que le dernier délai d'acceptation des offres a été fixé le 10/5/2020.

2020T00385DIVD2

Appel d'offre

Vente immeuble appartenant à la

Sté «EMBALLAGE DU BELVEDERE»

MU : 306889Z

Maître el Heni Chokri, sis à rue Ali Dargouth n° 34 3er Etage bureau A 1001 Tunis Tél71331411 en tant que syndic de faillite, annonce qu'il a été statué par le tribunal de première instance de Tunis dans l'affaire n°236 sur le cahier des charges pour la cession d'un terrain bâti d'une sup.16540m² revenant à la société sus-indiquée TF n°57266 Tunis sis à Rue Jaber Ibn Hayen Bhar Lazrag Marsa Tunis.

Les personnes intéressées pour l'achat de l'immeuble sus indiqué, sont priées de retirer le cahier des charges auprès du bureau du syndic de faillite en contre partie de payer une somme de 100 dt non remboursable et que le dernier délai d'acceptation des offres a été fixé le 10/5/2020.

2020T00386DIVD2

Appel d'offre

Vente immeuble appartenant à la Sté «Collecte du Belvédère»

MU : 565876k

Maître el Heni Chokri, sis à rue Ali Dargouth n° 34 3er Etage bureau A 1001 Tunis Tél 71 331 411 en tant que syndic de faillite, annonce qu'il a été statué par le tribunal de première instance de Tunis dans l'affaire n°451 sur le cahier des charges pour la cession d'un terrain bâti d'une sup.15.500m² revenant à la société sus-indiquée TF n°57339 Tunis sis à Rue Jaber Ibn Hayen Bhar Lazrag Marsa Tunis.

Les personnes intéressées pour l'achat de l'immeuble sus indiqué, sont priées de retirer le cahier des charges auprès du bureau du syndic de faillite en contre partie de payer une somme de 100 dt non remboursable et que le dernier délai d'acceptation des offres a été fixé le 10/5/2020.

2020T00387DIVD2

Nomination du commissaire aux comptes

Mandat 2019-2021

Instance Nationale de Lutte Contre la Corruption

(INLUCC)

En application des dispositions du décret-loi n°2011-120 du 14 novembre 2011, relatif à la lutte contre la corruption, et en vertu de la Convention de commissariat aux comptes, enregistrée à la recette des finances Rue de Paradis Ariana, le 18 décembre 2019 sous le n°19708897, Quittance n°134205, l'Instance Nationale de Lutte Contre la Corruption (INLUCC) a désigné le Cabinet CKT AUDIT, Cabinet d'audit et d'expertise comptable, représentée par son Directeur Mr Khaled Thabet en qualité de commissaire aux comptes de l'Instance pour un mandat de 3 années couvrant les exercices 2019, 2020 et 2021.

2020R00613DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

Annonces n°2020R00538FCCC3, 2020R00539FCCC3, 2020R00540FCCC3, 2020R00541FCCC3, 2020R00542FCCC3, 2020R00543FCCC3, 2020R00544FCCC3, 2020R00545FCCC3, 2020R00546FCCC3, 2020R00547FCCC3, 2020R00548FCCC3, 2020R00549FCCC3, 2020R00550FCCC3, 2020R00551FCCC3,

Parue au JORT, n°21 du 13 mars 2020, page 657,658 et 659

Lire : ... du 01/3/2020 au fin février 2021...

Au lieu de : ... du 01/3/2020 au fin février 2020 ...

Le reste demeure sans changement.

2020R00640RECZ9

SICAV L'EPARGNANT - Société d'investissement à capital variable
Siège social : Rue Hédi Nouira – Tunis R.N.E : 0587518J

Bilan au 31 décembre 2019

en dinars

	31/12/2019	31/12/2018
ACTIF		
Portefeuille - titres	**175 796 453**	**208 835 621**
Obligations et valeurs assimilées	175 796 453	208 835 621
Placements monétaires et disponibilités	**68 007 078**	**105 691 973**
Placements monétaires	63 492 947	105 041 461
Disponibilités	4 514 131	650 511
Créances d'exploitation	**245 209**	**380 021**
TOTAL ACTIF	**244 048 740**	**314 907 616**
PASSIF		
Opérateurs Créditeurs	462 426	490 384
Autress créditeurs divers	30 476	32 329
TOTAL PASSIF	**492 902**	**522 713**
ACTIF NET		
Capital	**229 769 407**	**298 435 783**
Sommes Distribuables		
Sommes distribuables des exercices antérieurs	1 648	535
Sommes distribuables de l'exercice	13 784 782	15 948 585
ACTIF NET	**243 555 838**	**314 384 903**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**244 048 740**	**314 907 616**

Etat de résultat au 31 décembre 2019

en dinars

	31/12/2019	31/12/2018
Revenus du portefeuille - titres	**10 990 078**	**12 983 665**
Revenus des obligations et valeurs assimilées	10 990 078	12 983 665
Revenus des placements monétaires	**7 677 016**	**7 541 870**
Total des revenus des placements	**18 667 094**	**20 525 534**
Charges de gestion des placements	-1 372 445	-1 981 250
REVENU NET DES PLACEMENTS	**17 294 649**	**18 544 285**
Autres produits	8 665	14 808
Autres charges	-343 747	-98 258
Contribution conjoncturelle	-200	0
RESULTAT D'EXPLOITATION	**16 959 367**	**18 460 834**
Régularisation du résultat d'exploitation	-3 174 584	-2 512 249
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	**13 784 782**	**15 948 585**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	3 174 584	2 512 249
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titre	188 017	1 898 030
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres	209 311	-1 629 351
Frais de négociation de titres	-22	-37
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**17 356 673**	**18 729 477**

SICAV L'EPARGNANT

Société d'investissement à capital variable
Siège social : Rue Hédi Nouira – Tunis
R.N.E : 0587518J

Etat de variation de l'actif net au 31 décembre 2019

en dinars

	31/12/2019	31/12/2018
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitati	**17 356 673**	**18 729 477**
Résultat d'exploitation	16 959 367	18 460 834
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	188 017	1 898 030
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	209 311	-1 629 351
Frais de négociation de titres	-22	-37
Distribution de dividendes	**-15 947 160**	**-16 590 014**
Transactions sur le capital	**-72 238 577**	**-73 082 846**
Souscriptions		
Capital	149 787 872	209 824 546
Régularisation des sommes non distribuables	116 094	46 779
Régularisation des sommes distribuables	4 686 140	5 509 264
Rachats		
Capital	-218 776 302	-280 367 308
Régularisation des sommes non distribuables	-191 347	-74 548
Régularisation des sommes distribuables	-7 861 034	-8 021 578
VARIATION DE L'ACTIF NET	**-70 829 064**	**-70 943 383**
Actif Net		
En début d'exercice	314 384 903	385 328 286
En fin d'exercice	243 555 838	314 384 903
Nombre d'actions		
En début d'exercice	3 023 696	3 739 002
En fin d'exercice	2 324 718	3 023 696
VALEUR LIQUIDATIVE	**104,767**	**103,974**
Taux de rendement annuel	**5,84%**	**5,20%**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

2020400696BCFA5

SICAV L'INVESTISSEUR - Société d'investissement à capital variable

Siège social : Rue Hédi Nouira – Tunis R.N.E : 0492573T

BILAN au 31 décembre 2019

en dinars

	31/12/2019	31/12/2018
ACTIF		
AC 1 Portefeuille - titres	**1 066 507**	**1 021 271**
Actions, valeurs assimileés et droits rattachés	545 753	631 528
Obligations et valeurs assimileés	460 167	389 743
Emprunts d'état	60 586	-
AC 2 Placements monétaires et disponibilités	**282 871**	**369 773**
Placements monétaires	281 985	276 363
Disponibilités	5 227	93 410
AC 3 Créances d'exploitation	**0**	**0**
AC 4 Autres actifs	**0**	**0**
TOTAL ACTIF	**1 348 492**	**1 391 044**
PASSIF		
PA 1 Opérateurs Créditeurs	24 127	23 660
PA 2 Autres Créditeurs Divers	9 985	470
TOTAL PASSIF	**34 112**	**24 130**
ACTIF NET		
CP 1 Capital	**1 259 923**	**1 314 693**
CP2 Sommes Distribuables	**54 457**	**52 221**
Sommes distribuables des exercices antérieurs	12	0
Sommes distribuables de l'exercice	54 445	52 221
ACTIF NET	**1 314 380**	**1 366 914**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**1 348 492**	**1 391 044**

Etat de résultat au 31 décembre 2019

en dinars

	31/12/2019	31/12/2018
PR 1 Revenus du portefeuille - titres	**63 272**	**50 228**
Dividendes	36 063	26 370
Revenus des obligations et valeurs assimilées	23 830	23 858
Revenus des Emprunts d'état	3 379	-
PR 2 Revenus des placements monétaires	**22 060**	**18 832**
Total des revenus des placements	**85 332**	**69 060**
CH 1Charges de gestion des placements	**-10 462**	**-14 110**
REVENU NET DES PLACEMENTS	**74 870**	**54 950**
PR 3 Autres produits	**0**	**0**
CH 2 Autres charges	**-20 402**	**-439**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**54 468**	**54 511**
PR 4 Régularisation du résultat d'exploitation	**-23**	**-2 290**
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	**54 445**	**52 221**
PR 4 Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	**23**	**2 290**
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-23 931	-41 308
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres	-34 468	102 639
Frais de négociation de titres	-261	-774
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**-4 192**	**115 068**

SICAV L'INVESTISSEUR

Société d'investissement à capital variable
Siège social : Rue Hédi Nouira – Tunis
R.N.E : 0492573T

Etat de variation de l'actif net au 31 décembre 2019

en dinars

	31/12/2019	31/12/2018
AN 1 Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation		
Résultat d'exploitation	54 468	54 511
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-23 931	-41 308
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres	-34 468	102 639
Frais de negociation de titres	-261	-774
AN 2 Distribution des dividendes	**-52 209**	**-47 327**
AN 3 Transactions sur le capital		
a- Souscriptions	**5 448**	**5 847**
Capital	5 615	5 586
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-220	202
Régularisation des sommes distribuables	53	59
a- Rachats	**-1 581**	**-98 392**
Capital	-1 572	-92 381
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	67	-3 662
Régularisation des sommes distribuables	-76	-2 349
VARIATION DE L'ACTIF NET	**-52 534**	**-24 804**
AN 4 Actif Net		
En début d'exercice	1 366 914	1 391 718
En fin d'exercice	1 314 380	1 366 914
AN 5 Nombre d'actions		
En début d'exercice	17 561	18 773
En fin d'exercice	17 615	17 561
VALEUR LIQUIDATIVE	**74,617**	**77,838**
AN 6 Taux de rendement annuel	**-0,32%**	**8,40%**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

2020400697BCFA5

SICAV AVENIR - Société d'investissement à capital variable

Siège social : 34, rue Hédi Karray 1004 El Menzah IV R.N.E : 0438803G

BILAN au 31 décembre 2019

en dinars

	31/12/2019	31/12/2018
ACTIF		
AC 1 Portefeuille - titres	**931 114**	**947 458**
Actions,valeurs assimileés et droits rattachés	108 286	150 966
Obligations et valeurs assimileés	822 828	796 492
AC 2 Placements monétaires et disponibilités	**241 006**	**236 729**
Placements monétaires	228 222	228 501
Disponibilités	12 784	8 227
AC 3 Créances d'exploitation	**388**	**500**
AC 4 Autres actifs	0	0
TOTAL ACTIF	**1 172 508**	**1 184 687**
PASSIF		
PA 1 Opérateurs Créditeurs	**3 825**	**4 367**
PA 2 Autres Créditeurs Divers	**7 599**	**126**
TOTAL PASSIF	**11 424**	**4 493**
ACTIF NET		
CP 1 Capital	**1 114 511**	**1 126 953**
CP2 Sommes Distribuables	**46 573**	**53 241**
Sommes distribuables des exercices antérieurs	4	3
Sommes distribuables de l'exercice	46 570	53 238
ACTIF NET	**1 161 084**	**1 180 194**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**1 172 508**	**1 184 687**

ETAT DE RESULTAT au 31 décembre 2019

	31/12/2019	31/12/2018
PR 1 Revenus du portefeuille - titres	**54 244**	**50 692**
Dividendes	8 090	9 641
Revenus des obligations et valeurs assimilées	46 154	41 051
PR 2 Revenus des placements monétaires	**18 161**	**15 692**
Total des revenus des placements	**72 405**	**66 384**
CH 1Charges de gestion des placements	**-8 110**	**-12 810**
REVENU NET DES PLACEMENTS	**64 296**	**53 574**
CH 2 Autres charges	**-17 727**	**-333**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**46 569**	**53 240**
PR 4 Régularisation du résultat d'exploitation	**1**	**-2**
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	**46 570**	**53 238**
PR 4 Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	**-1**	**2**
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-10 843	10 856
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres	-2 315	28 210
Frais de négociation de titres	-6	-200
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**33 405**	**92 106**

SICAV AVENIR

Société d'investissement à capital variable
Siège social : 34, rue Hédi Karray 1004 El Menzah IV
R.N.E : 0438803G

Etat de variation de l'actif net au 31 décembre 2019

en dinars

	31/12/2019	31/12/2018
AN 1 Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation		
Résultat d'exploitation	46 569	53 240
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-10 843	10 856
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres	-2 315	28 210
Frais de negociation de titres	-6	-200
AN 2 Distribution des dividendes	**-53 271**	**-45 614**
AN 3 Transactions sur le capital		
a- Souscriptions	**757**	**0**
Capital	720	0
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	1	0
Régularisation des sommes distribuables	35	0
a- Rachats	**0**	**-58**
Capital	0	-54
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	0	-2
Régularisation des sommes distribuables	0	-2
VARIATION DE L'ACTIF NET	**-19 110**	**46 435**
AN 4 Actif Net		
en début d'exercice	1 180 194	1 133 759
en fin d'exercice	1 161 084	1 180 194
AN 5 Nombre d'actions		
en début d'exercice	20 335	20 336
en fin d'exercice	20 348	20 335
VALEUR LIQUIDATIVE	**57,061**	**58,038**
AN 6 Taux de rendement annuel	**2,83%**	**8,12%**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

2020400698BCFA5

Abonnement au Journal Officiel

de la République Tunisienne

Annonces légales, réglementaires et judiciaires

Pour l'acquisition de votre abonnement au Journal Officiel :

Contacter le siège de l'Imprimerie Officielle, avenue Farhat Hached, 2098 Radès -

Tél. : 71.434.211 ou l'un des bureaux de vente ci-après :

*** 1000 - Tunis** : 1 rue Hannon - Tél. : 71.329.637

*** 1002 - Lafayette :** 18 rue Irak - Tél. : 71.842.661 - Fax : 71.844002

*** 4000 - Sousse** : Cité C.N.R.P.S rue Rabat –

Tél. : (73) 225.495

*** 3051 - Sfax** : Centre El Alia, route El Aïn, Km 2.2

Sfax - Tél. : (74) 460.422

Site web : www.iort.gov.tn

Le paiement se fera en espèces ou par chèques ou par virement postal ou bancaire au nom de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne à l'un des comptes ci-après :

S.T.B. : (Mégrine) 10106045231056678893

C.C.P. N° 17001000000006101585

Prix du numéro du J.O.R.T de l'année en cours

Edition originale : 2,400 dinars + 1% F.O.D.E.C. ***Traduction française : 3,300 dinars + 1% F.O.D.E.C.***

Frais d'envoie en sus